

TALON D'INSCRIPTION

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : __/__/____
GSM : _____
E-mail : _____
Rue : _____ n° : _____
CP: _____ Localité : _____

**JE M'ENGAGE À RESPECTER LE
RÈGLEMENT PROPOSÉ DANS CE
DOCUMENT**

SIGNATURE :

**Date limite des inscriptions
le samedi 20 janvier 2024**

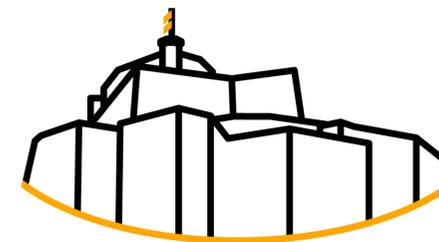


COTISATION D'ÉTÉ

	TOTAL
1er membre joueur adulte	210€
2ième membre joueur adulte	170€
Membre de 17 à 21 ans ou étudiant de moins de 25 ans	110€
Membre âgé de 10 à 16 ans (né entre 2007 et 2013)	90€
Membre de 9 ans ou moins (né en 2014 ou après)	50€
Familiale	440€ + affiliations
Membre non joueur	40€

Les montants des cotisations d'été 2024 ne sont pas encore arrêtés. Ils sont proposés ici à titre indicatif sur base de 2023.

Cette cotisation comprend l'affiliation à l'AFT et permet à l'affilié de réserver des terrains durant la saison d'été.



TENNIS DE LA CITADELLE

INTERCLUBS JEUNES 2024

**FORMULAIRE D'ENGAGEMENT
& RÉGLEMENT DU TENNIS CLUB
DE LA CITADELLE**

Tennis de la Citadelle
Av. Du Milieu du Monde 3,
5000 Namur

www.tennis-citadelle.be

ENGAGEMENT

**“RESPECTER SON CLUB,
C'EST S'ENGAGER
ET PARTICIPER”**

RÈGLEMENT

1. Les interclubs jeunes se déroulent de manière générale le samedi de 9h00 à 13h00 et certains dimanches et jours fériés pour les -11 ans.

De fin avril à fin mai pour les jeunes de :

- 17 ans (nés en 2007/2008)
- 15 ans (nés en 2009/2010)
- 13 ans (nés en 2011/2012)

De fin mai à la mi-juin, le samedi et dimanche matin pour les :

- 11 ans (nés en 2013/2014)
- 9 ans (nés en 2015/2016)
- 7 ans (nés en 2017 et après)

2. Chaque joueur s'engage à faire partie d'une équipe qui sera formée par le professeur de l'école de tennis.

3. Les joueurs d'autres clubs souhaitant rejoindre notre club doivent obligatoirement demander leur **transfert** entre le **15 décembre et le 15 janvier**.

4. Le joueur s'engage à :

- Être libre aux dates prévues, sauf cas de force majeure.
- Prendre contact avec son capitaine si un problème survient.
- Participer à une réunion interclubs en février pour faire connaissance avec son équipe et s'informer des modalités à suivre (heure des compétitions, règlement, déplacements,...)

5. Le capitaine de l'équipe s'engage à :

- Participer à la réunion d'interclubs en février afin de bien connaître les différentes ficelles du "métier". (Ce n'est pas si compliqué)
- Prendre connaissance des listes des joueurs et du calendrier afin d'organiser au mieux une "tournante" pour que chaque joueur joue équitablement.
- Transmettre cette "tournante" à chacun avec les dates et les déplacements.
- Organiser les déplacements avec tous les parents de l'équipe.

Nous avons besoin de capitaines. C'est un rôle important, car vous êtes utiles à l'organisation des rencontres. Le capitaine est un joueur de l'équipe souhaitant s'engager spontanément à tenir ce rôle.

Les professeurs choisiront les capitaines si aucun joueur ne se propose.

6. Si une équipe se qualifie pour le tour final, le capitaine entre en contact avec le professeur responsable afin de réfléchir sur la meilleure composition d'équipe. Ce dernier prendra la décision finale de l'alignement des joueurs.

7. L'engagement dans une équipe d'interclubs entraîne automatiquement l'inscription au club et le paiement de la cotisation annuelle, ce qui permettra aux jeunes de bénéficier également des terrains durant l'été grâce au système de réservation. Après réception du paiement, le jeune est encodé dans la base de données du système de réservation des terrains.

Le paiement de cette affiliation doit être réglé **avant le premier match d'interclubs** (un courrier suivra dans ce cadre).

**Bien lire et accepter le
règlement avant de remplir le
talon d'inscription**

